

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber: Le messenger suisse de France
Band: 12 (1966)
Heft: 1

Artikel: Pour prendre congé
Autor: Bovey, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En ouvrant le numéro de *L'Echo*, nous apprenons avec étonnement et regret, le départ de M. Bovey, son rédacteur en chef. Le *Messenger*, que d'aucuns qualifient malicieusement de « concurrent », n'a eu qu'à se louer des rapports

amicaux qu'il a toujours entretenus avec lui. Pour lui témoigner sa reconnaissance, il publie in extenso son dernier papier en lui disant : merci.

La Réd.

POUR PRENDRE CONGE

par René BOVEY.

Ce numéro de *L'Echo* est le dernier qui paraît sous ma responsabilité et ce n'est pas sans nostalgie que je prends congé du lecteur après neuf ans presque de dialogue. C'était devenu pour moi une seconde nature que de rassembler semaine après semaine les éléments qui me permettaient de mettre sur pied, pour le 10 de chaque mois, le numéro paraissant au début du mois suivant. Nulle routine dans cet assemblage, car la vie est mouvement continu et changement, et je voulais la revue refléter fidèlement de la réalité. Les rubriques régulières allégeaient, certes, le travail, et je tiens à dire ici ma reconnaissance à leurs auteurs, Claude Jeanloz pour « *Trois p'tits tours de Romandie* », Paul Golaz pour « *Tous les sports* », sans oublier M. Mondada pour les pages en italien, Peter Ritter pour *L'Echo* allemand ni la Maison Buri et C^{ie}, imprimeur soigneux et son personnel dévoué, ni Georgette Rougemont, la minutieuse secrétaire de rédaction, ni Milles Louise Briod et Marie Landry, correctrices bénévoles aussi exactes que fidèles, ni Alice Etter, la fourmi industrielle du service des abonnements, ni enfin Elsbeth Hurni, administratrice impeccable. Nous formions une équipe qui n'avait en vue que le plaisir du lecteur.

La sagesse des nations affirme qu'il est bien difficile de contenter tout le monde et son père. J'ai conscience — et remords — d'avoir parfois déplu, surtout quand il fallait bien couper dans les textes reçus puisque le nombre de pages est fixe et leur format strictement limité. On ne peut donc tout imprimer, et tout choix procède d'une part inévitable d'arbitraire. J'en demande pardon à ceux que j'aurais pu fâcher.

Je fais du journalisme, comme on dit, depuis trente ans, et la fierté de voir mon nom imprimé s'est quelque peu émoussée avec les années... Cependant, je vous avoue que j'avais un petit pincement au cœur à chaque sortie de presse. La revue est davantage qu'un quotidien. On la tient tout entière dans les mains ; on la soigne et la bichonne ; on la polit et repolit ; et on la voudrait toujours parfaite. Si elle doit être dialogue, elle est aussi message aux lecteurs qui deviennent peu à peu amis. Je vous connaissais certes, Suisses à l'étranger, puisque j'ai été des vôtres pendant longtemps. Mais vous m'êtes devenus de plus en plus chers depuis que je partage quotidiennement vos soucis et vos joies, que j'ai expliqué et défendu votre cause, que je vous ai vus dans les villes et villages que vous habitez au loin, et que j'ai été touché par votre attachement au pays.

Cet attachement, votre revue *Echo* se doit de l'entretenir et de le renforcer. Elle doit vous tenir au courant de ce qui se passe chez nous dans tous les secteurs de la vie nationale, vous rappeler un passé récent ou lointain, vous éclairer sur les perspectives d'avenir. Son rôle ne peut que grandir puisque l'on s'apprête à définir mieux — et dans la charte fondamentale de notre Etat — vos droits et vos devoirs. Or, on ne peut exercer utilement et consciencieuse-

ment un droit que si l'on est informé des obligations qu'il comporte et des circonstances dans lesquelles il s'applique.

Dans ces conditions, s'abonner à *L'Echo*, le lire et le faire lire devient un devoir (agréable, je veux croire) pour tout Suisse résidant à l'étranger. Vous savez que le prix de l'abonnement est bien inférieur au prix de revient de la revue. Non pas que nous soyons de mauvais commerçants, mais parce que nous voulons que la revue soit littéralement à la portée de toutes les bourses, et parce que nous considérons que son édition est un service rendu à tous nos compatriotes émigrés, service dont nous supportons volontiers la charge. Au moment de quitter la rédaction, je vous demande comme une marque d'amitié à mon égard de garder fidélité à ce journal qui est le vôtre, tout à la fois organe d'information et porte-parole pour le lecteur.

Si je quitte *L'Echo*, c'est parce que je quitte aussi l'ensemble de mes activités au Secrétariat pour en entreprendre de nouvelles au sein d'une agence de presse, la *Correspondance politique suisse* (C.P.S.) à Berne. Ne croyez pas à un abandon, mais voyez plutôt dans cette orientation nouvelle de mon travail une autre manière de servir votre cause. Elle n'est pas difficile à défendre quand on connaît vos problèmes, et surtout quand on vous connaît vous-mêmes. Néanmoins, vous avez besoin d'amis à l'extérieur de vos murs, et non seulement aux créneaux de la citadelle. Pour dire les choses tout crûment, on pouvait prétendre que je ne faisais que mon devoir et mon travail en prenant fait et cause pour vous devant l'opinion publique en Suisse ; j'étais payé pour ça ! Il n'en ira plus de même dorénavant, et c'est par conviction aussi totale que totalement désintéressée que j'expliquerai votre situation, vos désirs, vos besoins, vos intentions, et avec la même ardeur.

Et puis, le travail dans votre Secrétariat ne représente pas une besogne quelconque, un simple gagne-pain. Il s'apparente à une véritable vocation où le cœur prend autant de part que l'intelligence. On ne peut pas s'occuper de vos affaires et de vos tracasseries avec désinvolture et sans y mettre du sien. Cela est si vrai que même ma femme a été entraînée dans cette voie et qu'elle regrette vivement à son tour de ne plus s'y engager avec autant de constance et de continuité que naguère. Il y eut certes des heures difficiles pendant ces années. Mais l'être humain est ainsi fait que déjà elles s'estompent et que ne subsisteront plus que le souvenir des heures lumineuses et la chaleur de tant d'amitiés fidèles nouées à l'occasion des voyages dans vos pays de résidence ou pendant les Journées des Suisses de l'étranger en Suisse.

Il faut conclure pourtant. Le mot qui me vient aux lèvres à l'heure de cette séparation est simple : merci. Merci dans le double sens de la reconnaissance et de la grâce, car je tiendrai toujours comme un grand privilège le fait d'avoir pu vous être utile en quelques occasions.